«Henri TANDONNET interpelle de nouveau le Gouvernement sur l'avenir de l'usine BMS-Upsa»

29/04/2014

Henri TANDONNET interpelle de nouveau le Gouvernement sur l'avenir de l'usine BMS-Upsa

Henri Tandonnet, sénateur UDI-UC de Lot-et-Garonne, est intervenu lors de la séance de questions orales, ce mardi 29 avril au Sénat, sur l'avenir de l'usine BMS-Upsa à Agen.

Dans sa question, le sénateur a souligné qu'en cinq mois la situation n'avait pas évolué, *« l'entreprise, les salariés et les syndicats sont dans l'attente ».* Aucune information claire sur l'intention de créer un groupe générique, sans référence, pour le paracétamol n'a été obtenue de la part du Gouvernement durant cette période.

Le sénateur a insisté :

- sur le fait que la procédure de création de génériques était inadaptée au domaine du paracétamol qui relève déjà du domaine concurrentiel ;

- sur la nécessité d'un arbitrage rapide compte tenu de la gravité de l'impact industriel et des menaces sur l'emploi que cette décision fait peser sur le bassin de vie agenais et sur le tissu économique local.

La Ministre a rappelé qu'une solution conciliant économies de la dépense publique et maintien de l'emploi serait trouvée. « *Une baisse du prix du paracétamol doit cependant être effective début 2015, supérieure à celle qui est envisagée. »*

Henri Tandonnet constate que le Gouvernement a enfin pris, sous sa pression, conscience du problème engendré par des décisions contradictoires de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) et du Comité Economique des Produits de Santé (CEPS), sans pour autant mettre un terme à l'incertitude ainsi créée.

Il rappelle que BMS-Upsa verse une contribution annuelle de 70 millions à l'Etat et aux collectivités territoriales et que le gain espéré d'une procédure de génériques est de l'ordre de 20 millions, objectif déjà atteint par la négociation du CEPS.

Il est grand temps que le Gouvernement tranche en faveur de l'emploi et du tissu industriel.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC